

NOS DROITS NE CHANGENT PAS

La Formation Syndicale est un droit qu'il importe de faire valoir.

Chaque salarié dispose pour se former d'un Congé de Formation Economique, Sociale et Syndicale (**C.F.E.S.S.**).

Depuis le **30 Décembre 1985**, un crédit global de journée de formation est ouvert pour chaque Etablissement.

Ce crédit est calculé sur la base des effectifs de l'Etablissement au 1^{er} Janvier pour la durée de l'année civile.

Chaque Salarié peut bénéficier du droit à la formation tant que le crédit global n'est pas épuisé et si **SA DEMANDE EST DEPOSEE AU MOINS UN MOIS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION.**

Pour chaque Salarié, la durée du Congé est au maximum de **12 Jours ouvrés** pour l'année civile, **18 jours ouvrés** pour les animateurs de formation et les responsables syndicaux.

LA DEMANDE DE DEPART EN CONGES doit être présentée à l'**Employeur** au moins **UN MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

Le Congé est acquis sauf décision contraire de l'**Employeur**, motivée par écrit, dans les **HUIT JOURS** suivant la demande. Ce refus est considéré comme motivé dans le cas où le nombre de salariés simultanément absents dépasserait 2% de l'effectif total (chiffre ramené à **1 Salarié** absent pour les Etablissements de moins de **25 Salariés**).

[Nom et prénom du salarié]

[Adresse personnelle]

[Code Postal et Ville]

Entreprise / Etablissement]

[Madame / Monsieur XXXX]

[Adresse de l'entreprise]

[Code Postal et Ville]

A [Lieu.....], le [Date..../..../20...]

OBJET : DEMANDE DE CONGE DE FORMATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE

(à communiquer par le salarié 30 jours avant le début de la formation

art.R.2145-4 du Code du travail)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-5 et suivant du Code du travail, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé de formation économique, sociale et syndicale pour participer à une session organisée par l'Institut Syndical de Formation CFTC, organisme agréé par le Ministre du Travail.

Cette session aura lieu :

Date : du [..../..../20...] au [...../..../20...]

Lieu : [Nom de la Ville]

Dans le cadre de ce congé, conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2145-6, ma rémunération sera maintenue.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature du salarié]